

Colombie-Britannique	\$19 02
Alberta	18 63
Saskatchewan	17 17
Manitoba	18 70
Ontario	18 66
Québec	16 20
Nouveau-Brunswick	14 89
Nouvelle-Ecosse	15 06
Ile du Prince-Edouard	11 57

Il va sans dire que si vous voulez édifier cette nation sur la désunion, laissez les questions comme celles qui ont trait aux pensions de vieillesse sous l'autorité des provinces; laissez subsister cette disparité d'un bout à l'autre du pays,—comme on l'a vu dans les cours de justice,—mais tel ne devrait pas être le but du gouvernement fédéral.

Il y a un autre point que j'aimerais traiter brièvement.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. L'honorable député a épuisé son temps de parole.

Le très hon. **MACKENZIE KING:** On voudra bien permettre à l'honorable député de continuer.

Des **VOIX:** Continuez.

M. McGEER: Je vous remercie; en somme je n'ai pas pris beaucoup du temps de la Chambre cette année.

Je voulais faire remarquer aux honorables députés que nous prenons une attitude entièrement erronée lorsque nous pensons que nous ne pouvons pas financer les pensions de vieillesse. Je me rappelle avoir pris la parole dans cette Chambre et avoir supplié le Gouvernement de donner du travail au peuple. Nous avions besoin de routes et d'une quantité d'autres choses. On nous a dit qu'il était impossible de trouver les fonds et qu'il nous fallait serrer notre ceinture. On nous a dit qu'il fallait équilibrer le budget et maintenir notre crédit bon. Il nous fallait emprunter là où se trouvaient toutes les économies accumulées dans le monde. J'ai déclaré dans ce temps-là que, si la guerre survenait, nous constaterions qu'il ne nous serait pas difficile de trouver des montants illimités d'argent pour poursuivre cette guerre de destruction. Pourra-t-on prétendre qu'une nation qui peut trouver avec facilité des milliards et des milliards,—comme nous l'avons fait,—aurait bien de la difficulté à trouver assez d'argent pour payer à nos vieillards pensionnés une allocation de subsistance raisonnable? La chose ne tient pas debout.

N'oublions pas cependant que, lorsque nous versons à un vieillard pensionné une allocation de subsistance, il en dépense le montant. Il fait travailler cet argent. Il le fait servir à l'achat de sa nourriture et de son logement. Il fournit ainsi de l'emploi au producteur de denrées primaires. Il contribue à la produc-

tion des œufs et du bacon, du beurre, du pain, des légumes et des autres choses dont il a besoin, car elles sont essentielles à la vie. Cet argent circule dans toute la région et multiplie probablement vingt fois le chiffre d'affaires que représente le montant réel de la pension de vieillesse elle-même.

Pour déterminer la valeur de ce genre de placement il me semble que nous devrions être pas mal avancés à l'heure actuelle, car quand nous devrions trouver des emplois pour tous les hommes et toutes les femmes qui travaillent dans nos industries de guerre, ainsi que pour tous ceux qui seront licenciés de nos forces combattantes, nous constaterions alors que l'un des véritables problèmes sociaux sera celui de réduire le nombre des producteurs qui continueront tout de même à être des consommateurs. Voilà un motif qui milite en faveur de l'abaissement de la limite d'âge et de l'augmentation du montant de la pension.

La chose est-elle possible? Est-elle possible dans les limites du pouvoir financier que nous savons posséder? Voilà un de mes sujets de souci quand je songe au ministère des Finances et aux vieillards qui reçoivent une pension. Si nous sommes actuellement incapables de subvenir aux besoins du temps de guerre des titulaires des pensions de vieillesse, comment pourrions-nous exécuter le programme de restauration qui sera tout aussi difficile à appliquer que le fut le programme de guerre que nous avons établi? Si telle doit être notre attitude à l'endroit du programme de rétablissement et de restauration, je crains alors que nous n'ayons perdu la paix avant même que d'avoir signé l'armistice. Il incombe donc au Parlement d'imprimer au ministère des Finances une orientation nouvelle.

En terminant, je dirai que les hommes qui pensent en termes de monnaie ont trop longtemps dominé la passerelle du navire de l'Etat. Le temps est venu pour les hommes d'Etat, les ingénieurs, les architectes, les sociologues et tous ceux qui organisent la vie de la société, d'accéder au poste de capitaine sur la passerelle de ce navire et de donner instruction au ministère des Finances de fournir le combustible.

Ce n'est pas dans l'espoir de voir notre Parlement trancher la question que j'ai pris la parole ce soir. Mais je sais que les premiers ministres des provinces se rendront bientôt ici. Ils s'y préparent en ce moment, et les pensions de vieillesse sont l'un des problèmes dont ils chercheront la solution. J'espère qu'à la prochaine session parlementaire, notre pays pourra recevoir du Gouvernement et du Parlement, comme fruit de cette conférence et à titre de prélude à un